



60^e CONSEIL DIRECTEUR

75^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 25 au 29 septembre 2023

Point 8.10-F de l'ordre du jour provisoire

CD60/INF/10(F)

21 juillet 2023

Original : espagnol

LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ AUX AMÉRIQUES : RAPPORT D'AVANCEMENT

Antécédents

1. Le présent document a pour objet d'informer les Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) des progrès réalisés dans la mise en œuvre du document CD52/11 (1) et de la résolution CD52.R15 (2) sur *La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques*.

2. Dans la résolution CD52.R15 (2), le directeur du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) est prié de présenter au Conseil directeur ou à la Conférence sanitaire panaméricaine des évaluations périodiques de la mise en œuvre et de l'impact de la politique relative à la coopération pour le développement en matière de santé dans la Région des Amériques.

3. La 29^e Conférence sanitaire panaméricaine de l'OPS a pris note du rapport d'avancement sur *La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques* (document CSP29/INF/7[K]) (3) et est convenue qu'« En vue d'informer les Organes directeurs de l'OPS sur la mise en œuvre des mandats émis dans la résolution CD52.R15, des rapports d'activité seront soumis tous les deux ans ». Des rapports d'avancement ultérieurs ont été soumis au 57^e Conseil directeur de l'OPS (document CD57/INF/10[D]) (4) et au 59^e Conseil directeur de l'OPS (document CD59/INF/16[G]) (5). Le présent document est le quatrième rapport d'avancement.

Analyse des progrès réalisés

4. En 2022, à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné qu'« En cette ère de défis et de bouleversements sans précédent, les solutions résident dans la solidarité. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont essentielles pour permettre aux pays en développement d'atténuer les effets du dérèglement climatique et de s'y adapter, de faire face à la crise sanitaire mondiale, notamment en assurant le relèvement après la pandémie de COVID-19, et de réaliser les 17 Objectifs de développement durable » (6).

5. En 2021, compte tenu de l'impact de la pandémie et de la nécessité d'améliorer la capacité de riposte aux futures urgences sanitaires, les Organes directeurs de l'OPS ont approuvé la *Stratégie visant à développer des systèmes de santé résilients et un rétablissement suite à la pandémie de COVID-19 pour assurer la durabilité et la protection des acquis de santé publique* (document CD59/11) (7), qui propose, conformément à la politique de coopération en matière de santé, de promouvoir la coopération entre les pays et de favoriser l'échange de connaissances afin de renforcer les systèmes de santé et d'accroître leur résilience. La résolution CD59.R12 (8) sur la *Stratégie visant à développer des systèmes de santé résilients et un rétablissement suite à la pandémie de COVID-19 pour assurer la durabilité et la protection des acquis de santé publique* demande au BSP de « promouvoir la coopération et le dialogue régionaux dans le domaine de la santé et favoriser la coopération entre les pays et le partage des connaissances et des expériences ».

6. Afin de rendre compte de l'exécution du mandat énoncé dans la résolution CD52.R15 (2), le présent rapport a été structuré selon les trois grandes lignes directrices décrites dans le document CD52/11 (1) : a) capacité en matière de convocation et défense de la cause, b) fonction d'intermédiaire et échange de connaissances et c) formation de partenariats et mobilisation de ressources.¹

Capacité en matière de convocation et défense de la cause

7. Les États Membres ont reconnu qu'il importait de continuer à promouvoir la coopération entre les pays pour le développement de la santé. En outre, ils ont souligné les contributions que cette modalité peut apporter à la construction de systèmes de santé plus résilients et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) (7, 8, 9).

8. Le BSP défend la santé à l'ordre du jour international et appuie l'identification des possibilités de collaboration entre les pays pour répondre aux priorités en matière de santé. À cette fin, il a continué de participer aux travaux du Groupe interinstitutions pour la coopération Sud-Sud, convoqué par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC). Le BSP a encouragé l'échange d'informations entre les organismes du système des Nations Unies et a contribué à l'élaboration de guides à l'intention des équipes de pays des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

9. Conformément à la stratégie du système des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable et au plan d'action pour la coopération Sud-Sud (10), ainsi qu'à la *Politique budgétaire de l'OPS* (résolution CD57.R3) (11), le BSP a renforcé ses programmes infrarégionaux afin d'enrichir le dialogue et d'échanger des données d'expérience pour faire progresser les objectifs nationaux et infrarégionaux en matière de santé.

10. Sous le thème visant à faire avancer la coopération Sud-Sud et triangulaire pour un relèvement durable de la pandémie de COVID-19 : vers un avenir intelligent et résilient, l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud 2022, organisée par l'UNOSSC en

¹ Voir le paragraphe 21 du document CD52/11 (1).

collaboration avec le Gouvernement de la Thaïlande et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, a été l'occasion d'échanger des expériences de coopération entre les pays, y compris celles qui ont été soutenues par l'OPS et qui contribuent à la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 3 et d'autres ODD liés à la santé.

11. Dans ce cadre, l'OPS et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont organisé un forum thématique sur le rôle de la coopération Sud-Sud pour le progrès vers la couverture sanitaire universelle, avec pour exemples l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH, de la syphilis, de l'hépatite et de la maladie de Chagas. L'expérience des Caraïbes dans la construction de systèmes de santé résilients a été transmise et le Secrétariat général ibéro-américain a présenté ses travaux sur la systématisation de l'information sur les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire dans le secteur de la santé dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Dans ce forum, qui a réuni un large public en personne et virtuellement, le BSP avait également un stand virtuel pour transmettre des informations sur ses travaux touchant ces questions. En outre, à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, un document sur les bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire a été publié, qui comprend sept initiatives de collaboration entre les pays de la Région des Amériques appuyées par le BSP.

12. Des rapports récents du Secrétaire général de l'ONU ont décrit les efforts de l'OPS, en partenariat avec d'autres agences des Nations Unies, pour faciliter les initiatives de coopération Sud-Sud dans le contexte de la COVID-19. Le rôle du BSP dans la promotion de la coopération entre les pays pour renforcer les systèmes de santé et les capacités en matière de préparation et d'intervention en cas d'urgence a également été noté. En outre, les efforts visant à intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les programmes de travail ont été soulignés (12, 13, 14).

13. Dans le but de continuer à renforcer l'institutionnalisation des politiques au sein de l'Organisation, la coopération entre les pays a été intégrée de manière transversale en tant que modalité de coopération dans les directives pour le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique de l'OPS 2020-2025 et du budget programme de l'OPS 2022-2023. En outre, en collaboration avec l'UNOSSC, le BSP a organisé un webinaire pour tout son personnel, qui a expliqué les opportunités que cette modalité offre en tant que mécanisme pour accélérer le développement de la santé et a fourni des exemples de collaboration pour faire face aux défis pendant la pandémie.

14. Dans son dernier rapport annuel (2021) (15) et quinquennal (2022) (16), la Directrice du BSP a souligné que la coopération entre les pays pour le développement de la santé était un mécanisme essentiel pour renforcer l'approche centrée sur les pays et promouvoir les initiatives menées par ces derniers. La coopération entre les pays a également été présentée comme une modalité de coopération technique qui contribue à améliorer l'équité et la mise en œuvre d'approches transversales, telles que les droits de la personne et l'appartenance ethnique.

Fonction d'intermédiaire et échange de connaissances

15. Le rapport sur la *Présence de l'OMS dans les pays, territoires et zones : Rapport 2021 (17)*, préparé par l'OMS avec la contribution de toutes les régions, indique que la Région des Amériques est, après l'Asie du Sud-Est, la Région de l'OMS qui compte la plus forte proportion de bureaux de pays soutenant les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire (70 %) : la plupart des initiatives sont axées sur la promotion de l'accès universel à la santé et de la couverture sanitaire universelle.

16. Le BSP a continué de compter sur ses efforts en faveur de partenariat et a facilité l'établissement de liens entre l'offre et la demande. Grâce à sa plateforme de subventions et prêts, le Fonds régional renouvelable de l'OPS pour les fournitures stratégiques de santé publique a facilité la coopération Sud-Sud grâce à plus de 12 collaborations multi-pays et a traité plus de 100 demandes de subventions ou prêts dans la Région pour atténuer les ruptures de stock et les risques de péremption, en particulier dans les domaines du VIH, de la tuberculose, du cancer et d'autres médicaments vitaux, tels que les antidotes et les sérums.

17. Les pays de la Région reconnaissent le travail accompli par le BSP pour promouvoir les échanges et les partenariats. Par exemple, la coopération entre la CARICOM et l'Argentine, qui vise à renforcer les capacités nationales et régionales de détection et de surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans les États membres de la CARICOM, a été soulignée lors de diverses occasions et manifestations, en tant que modalité de coopération qui a contribué à renforcer les capacités de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Le projet, reconnu comme une bonne pratique, a été documenté dans une publication récente de l'UNOSSC (18).

18. Le BSP a suivi et recueilli des informations sur les initiatives de coopération entre les pays, avec l'appui de l'Organisation. L'analyse de tous les plans de travail biennaux de l'OPS élaborés en 2021 pour l'exercice biennal 2022-2023 montre un total de 126 produits et services² liés à la coopération Sud-Sud et triangulaire, à l'échange de connaissances ou d'expériences et aux bonnes pratiques ou enseignements. Dans la plupart des cas, les modalités de coopération citées font référence à l'échange de connaissances et à l'échange technique entre les pays afin de faire progresser les objectifs de santé et d'établir des alliances, des partenariats ou des réseaux et une formation entre les pays. Dans une moindre mesure, d'autres formes de coopération citées comprennent le transfert de technologie et la recherche conjointe.

19. Ces dernières années, le BSP a également encouragé et soutenu l'échange de connaissances entre les régions. En partenariat avec le Centre pour les relations internationales en santé de la Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz), l'École nationale de santé publique Sergio Arouca et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), le cours avancé sur la diplomatie dans la santé et la santé mondiale a été organisé à l'intention des fonctionnaires des bureaux des relations internationales des ministères de la Santé,

² Pour plus d'informations sur la définition des produits et services, voir le Plan stratégique de l'OPS 2020-2025 (*Document officiel 359*).

des mécanismes d'intégration sous-régionale et des ministères des Affaires étrangères des pays d'Amérique latine, ainsi que des pays africains qui font partie de la CPLP. Ce cours a généré un espace de dialogue qui a servi à échanger des expériences de travail quotidien et à promouvoir l'apprentissage mutuel entre les participants sur la résolution des problèmes de santé mondiale.

20. En 2021 et 2022, une série de dialogues organisés par l'OPS et ReAct Latinoaméricana ont réuni des représentants du gouvernement, de la communauté et de la société civile, ainsi que des universitaires, entre autres, pour promouvoir l'échange d'idées et d'expériences sur le rôle de la communauté dans la réponse nationale à la résistance aux antimicrobiens. Des pays de la Région et 18 pays d'autres régions y ont participé, ce qui a permis de transmettre des expériences et de s'engager à continuer de renforcer le dialogue et l'échange de pratiques pour faire face à ce problème de santé publique dans le cadre de l'approche « Une seule santé » (18). L'UNOSSC a documenté cette expérience comme une bonne pratique. Le rôle du BSP dans la promotion de ce type d'échange de données d'expérience et de connaissances entre les pays de la Région et avec les pays d'autres régions a été souligné dans diverses publications.

21. La santé est cruciale pour parvenir au développement durable. À cet égard, la publication sur les bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire et la mise en œuvre de l'objectif de développement durable relatif à la bonne santé et au bien-être (19), produite conjointement par l'UNOSC, l'OPS/OMS, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a rassemblé près de 40 bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, dont huit étaient des initiatives appuyées par le BSP.

22. Comme dans les éditions précédentes, le quatrième volume de la publication sur les bonnes pratiques dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable (18), qui a été préparé par l'UNOSSC avec des contributions de partenaires, contient sept bonnes pratiques d'expériences que le BSP a soutenues et qui contribuent à faire progresser la réalisation de l'ODD 3 et d'autres ODD liés à la santé. La publication *Spotlighting: Cities and other sub-national COVID-19 responses for South-South and triangular cooperation* (20), préparée par l'UNOSSC et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) avec la collaboration de l'OPS, comprend 10 expériences de riposte à la pandémie aux niveaux infranational et local, dont trois correspondent à la Région.

23. L'OPS fait partie de la plateforme mondiale Galaxie Sud-Sud, développée par l'UNOSSC en collaboration avec de multiples acteurs dans le domaine de la coopération au développement. Cette plateforme favorise le partage des connaissances et l'établissement de partenariats entre les partenaires à l'échelle mondiale, et facilite l'apprentissage et la collaboration conjointe pour faire progresser les ODD. Elle facilite également l'accès aux mécanismes de financement et aux experts dans différents domaines. Le BSP documente régulièrement sur la plateforme les expériences de coopération Sud-Sud et triangulaire soutenues dans la Région et, si nécessaire, les experts du BSP sont disponibles pour donner des conseils dans le domaine de la santé publique.

Formation de partenariats et mobilisation de ressources

24. Le BSP a continué de mobiliser des ressources internes et externes pour appuyer la coopération entre les pays malgré les difficultés financières. Elle a également alloué ses propres ressources financières pour soutenir cette coopération, qui sera mise en œuvre au cours de l'année 2023.

25. Le projet sur l'élargissement de l'accès et de la couverture en santé maternelle et infantile aux zones rurales dispersées, aux communautés autochtones et aux axes frontaliers du Chaco paraguayen 2022-2024 est une collaboration entre le ministère de la Santé du Paraguay et l'OPS, avec le soutien du Bureau du Coordonnateur résident, qui vise à contribuer à améliorer et à étendre la couverture et l'accès aux soins dans le domaine de la santé maternelle et infantile dans les communautés autochtones et les axes frontaliers du Chaco paraguayen. Le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement a approuvé un financement de US\$ 1,5 million pour ce projet.³ Ce fonds a également financé une initiative entre le Rwanda et Trinité-et-Tobago (\$1 million) qui, sur la base de l'expérience et des enseignements tirés du Rwanda, vise à améliorer l'accès aux services de santé à Trinité-et-Tobago grâce à l'adoption de nouvelles technologies, en particulier de robots.

26. En 2022, la II^e Réunion internationale des agents de santé communautaires de l'Amazonie s'est tenue à Madre de Dios (Pérou), avec la collaboration de l'OPS et de l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ). Les expériences et les connaissances des agents communautaires en matière de soins de santé et de promotion ont été échangées, en mettant l'accent sur la lutte contre la pandémie de COVID-19. Près de 115 personnes y ont participé, dont 33 agents communautaires de Bolivie, du Brésil, de Colombie, d'Équateur et du Pérou, les autres participants étant des acteurs du gouvernement et de la société civile. La réunion s'est achevée sur une feuille de route pour les actions futures. Grâce à cela, l'OPS a obtenu le soutien de la GIZ pour poursuivre ce travail de collaboration entre les pays concernant la santé des peuples autochtones vivant aux frontières andines-amazoniennes afin d'améliorer la couverture vaccinale et la surveillance communautaire des maladies.

27. L'OPS, en collaboration avec l'OMS, l'UNOSSC et l'UNDRR, a organisé la troisième édition de la formation conjointe sur la transition vers une gestion de risques complexes et un avenir urbain résilient : exploiter la coopération Sud-Sud et apprendre de la COVID-19. Cette édition virtuelle a réuni 1300 personnes de plus de 140 pays. Le cours est actuellement disponible sur Open-WHO avec plus de 2100 personnes inscrites.

28. La collaboration avec les organismes d'intégration sous-régionale a également été renforcée. Par exemple, pour lutter contre les maladies rénales chroniques d'origine non traditionnelle (IRCnt) en Amérique centrale, le programme sous-régional pour l'Amérique centrale a aidé la commission technique des maladies chroniques et du cancer (CTCC) du

³ Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent document sont exprimées en dollars des États-Unis.

Conseil des ministres de la santé de l'Amérique centrale et de la République dominicaine (COMISCA), sous la direction du Secrétariat exécutif du COMISCA (SE-COMISCA), à échanger des informations factuelles, des bonnes pratiques et à faire face aux défis rencontrés. Cela a conduit à la définition de la stratégie de lutte contre l'IRCnt en Amérique centrale et en République dominicaine, qui a été approuvée par le COMISCA. Le BSP collabore avec l'Agence andine de la santé-Convention Hipólito Unanue (ORAS-CONHU) dans le cadre du projet andin visant à faire progresser l'élimination de l'hépatite virale en tant que problème de santé publique dans les pays andins.

Enseignements tirés

29. La pandémie a montré que la coopération entre les pays et la coopération triangulaire ont joué un rôle déterminant en tant que modalité de coopération pour relever les défis de la santé et du développement. Le *Rapport de l'évaluation de fin de période biennale du budget programme de l'OPS 2020-2021/Premier rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OPS 2020-2025* note que la coopération Sud-Sud et les initiatives infrarégionales continuent de fournir des opportunités pour créer des espaces dans le but de partager les expériences en matière de santé, et souligne l'importance de continuer à promouvoir ce genre de collaboration (21).

30. La pertinence de cette modalité de coopération a été reconnue dans les forums mondiaux et régionaux, aux niveaux national et local, au cours desquels des solutions et des bonnes pratiques ont été échangées pour faire progresser le relèvement et mettre en place des systèmes plus résilients. De même, la coopération entre les pays offre des possibilités en tant que modalité souple pour continuer à progresser dans la lutte contre les inégalités en matière de santé entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

31. Il est crucial de promouvoir cette modalité de coopération et d'identifier et documenter les bonnes pratiques dans le domaine de la santé qui peuvent être reproduites dans d'autres contextes nationaux pour adapter la réponse aux nouveaux défis sanitaires après la pandémie. Un autre fait remarquable est l'énorme avantage que représente la création de synergies entre les organismes de coopération de toutes sortes pour améliorer les ressources et les résultats.

Mesures nécessaires pour améliorer la situation

32. Les mesures suivantes sont soumises à l'examen des États Membres :

- a) Le BSP continuera de renforcer les partenariats avec le système des Nations Unies, les mécanismes d'intégration régionale et d'autres partenaires afin de plaider en faveur de la coopération entre les pays en tant que mécanisme permettant de faire progresser le développement sanitaire dans la Région. Il continuera également de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du système des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du plan d'action correspondant.

- b) Le BSP s'efforcera de renforcer l'intégration de cette modalité de coopération dans ses processus internes de mobilisation des ressources, de suivi et d'évaluation afin d'accroître l'impact de la politique.
- c) Le BSP continuera d'appuyer la documentation et la diffusion des bonnes pratiques en matière de coopération sanitaire entre les pays afin qu'elles soient mises à la disposition des pays de la Région et d'autres régions et contribuent à la réduction des écarts entre les pays en matière de santé. De même, il continuera d'encourager les États Membres à promouvoir et intensifier ces échanges dans le but de favoriser l'apprentissage mutuel.
- d) Le BSP redoublera d'efforts pour promouvoir la coopération avec les pays clefs (Belize, Bolivie, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Paraguay et Suriname), en mettant l'accent sur le fait de ne laisser personne pour compte et de promouvoir la coopération entre les régions.
- e) Le BSP poursuivra sa collaboration avec les bureaux des relations internationales des ministères de la Santé afin de partager les expériences et les capacités sur les questions prioritaires du programme de santé mondial.
- f) Le BSP continuera de contribuer au renforcement de ses capacités internes, ainsi que dans les pays de la Région, afin de promouvoir les différentes modalités de coopération Sud-Sud visant à soutenir les États Membres et à transmettre les enseignements tirés de la pandémie dans le but de promouvoir des systèmes de santé résilients pour progresser vers la santé universelle.

Mesure à prendre par le Conseil directeur

33. Le Conseil directeur est invité à prendre note de ce rapport et à formuler tout commentaire qu'il juge pertinent.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques [document CD52/11]. 52^e Conseil directeur de l'OPS, 65^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2013. Washington, D.C. : OPS ; 2013. Disponible sur : <https://iris.paho.org/handle/10665.2/4404>.
2. Organisation panaméricaine de la Santé. La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques [résolution CD52.R15]. 52^e Conseil directeur de l'OPS, 65^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2013. Washington, D.C. : OPS ; 2013. Disponible sur : <https://iris.paho.org/handle/10665.2/4443>.

3. Organisation panaméricaine de la Santé. La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques : rapport d'avancement [document CSP29/INF/7(K)]. 29^e Conférence sanitaire panaméricaine, 69^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 25 au 29 septembre 2017. Washington, D.C. : OPS ; 2017. Disponible sur : <https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/34430/CSP29-INF-7-K-f.pdf>.
4. Organisation panaméricaine de la Santé. La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques : rapport d'avancement [document CD57/INF/10(D)]. 57^e Conseil directeur de l'OPS, 71^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2019. Washington, D.C. : OPS ; 2019. Disponible sur : https://www3.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&view=document&alias=49662-cd57-inf-10-d-f-cooperation-developpement&category_slug=cd57-fr&Itemid=270&lang=fr.
5. Organisation panaméricaine de la Santé. La coopération pour le développement en matière de santé aux Amériques : rapport d'avancement [document CD59/INF/16(G)]. 59^e Conseil directeur de l'OPS, 73^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 20 au 24 septembre 2021. Washington, D.C. : OPS ; 2021. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/documents/cd59inf16-g-cooperation-pour-le-developpement-matiere-sante-aux-ameriques-rapport>.
6. Organisation des Nations Unies. Message du Secrétaire général diffusé à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. New York : Nations Unies ; 2022. Disponible sur : <https://www.un.org/fr/observances/south-south-cooperation-day/message>.
7. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie visant à développer des systèmes de santé résilients et un rétablissement suite à la pandémie de COVID-19 pour assurer la durabilité et la protection des acquis de santé publique [document CD59/11]. 59^e Conseil directeur de l'OPS, 73^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 20 au 24 septembre 2021. Washington, D.C. : OPS ; 2021. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/documents/cd5911-strategie-visant-developper-des-systemes-sante-resilients-et-retablissement-suite>.
8. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie visant à développer des systèmes de santé résilients et un rétablissement suite à la pandémie de COVID-19 pour assurer la durabilité et la protection des acquis de santé publique [résolution CD59.R12]. 59^e Conseil directeur de l'OPS, 73^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 20 au 24 septembre 2021. Washington, D.C. : OPS ; 2021. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/documents/cd59r12-strategie-visant-developper-des-systemes-sante-resilients-et-retablissement-suite>.

9. Organisation des Nations Unies. Rapport du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud [document A/78/39]. Vingt et unième session de l'Assemblée générale, du 30 mai au 2 juin 2023. New York : ONU ; 2023. Disponible sur : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N23/177/57>.
10. Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. United Nations System-wide Strategy on South-south and Triangular Cooperation for Sustainable Development. UNOSSC ; 2021. Disponible sur : <https://unsouthsouth.org/2021/11/19/united-nations-system-wide-strategy-on-south-south-and-triangular-cooperation-for-sustainable-development/>.
11. Organisation panaméricaine de la Santé. Politique budgétaire de l'OPS [résolution CD57.R3]. 57^e Conseil directeur de l'OPS, 71^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2019. Washington, D.C. : OPS ; 2004. Disponible sur : https://www3.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&view=document&alias=50591-cd57-r3-f-politique-budgetaire&category_slug=cd57-fr&Itemid=270&lang=fr.
12. Organisation des Nations Unies. État de la coopération Sud-Sud : Rapport du Secrétaire général [document A/76/403]. Soixante-seizième session de l'Assemblée générale ; 12 octobre 2021. New York : Nations Unies ; 2021. Disponible sur : <https://www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2021/10/A76403-F.pdf>.
13. Organisation des Nations Unies. État de la coopération Sud-Sud : Rapport du Secrétaire général [document A/77/297]. Soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale ; 17 août 2022. New York : Nations Unies ; 2022.
Disponible sur : <https://daccess-ods.un.org/access.nsf/Get?OpenAgent&DS=A/77/297&Lang=F>.
14. Organisation des Nations Unies. Mesures prises par les organismes des Nations Unies pour appliquer la décision 20/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud en soutenant les efforts de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire visant à renforcer la solidarité humaine et à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays du Sud et au-delà : Rapport du Secrétaire général [document SSC/21/2]. Vingt et unième session de la Coopération Sud-Sud pour le développement, du 30 mai au 2 juin 2023. New York : ONU ; 2023. Disponible sur : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N23/133/88/pdf/N2313388>.
15. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapport annuel du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain [document CD59/3]. 59^e Conseil directeur de l'OPS, 73^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 20 au 24 septembre 2021. Washington, D.C. : OPS ; 2021. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/documents/cd593-rapport-annuel-du-directeur-du-bureau-sanitaire-panamericain>.

16. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapport quinquennal 2018-2022 du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain [*Document officiel 366*]. 30^e Conférence sanitaire panaméricaine, 74^e session du Comité régional de l’OMS pour les Amériques ; du 26 au 30 septembre 2022. Washington, D.C. : OPS ; 2022. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/document-officiel-366>.
17. Organisation mondiale de la Santé. Présence de l’OMS dans les pays, territoires et zones : Rapport 2021. Genève : OMS ; 2021. Disponible sur : <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/341965/9789240029569-fre>.
18. Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Good Practices in South-South and Triangular Cooperation for Sustainable Development – Volume 4. New York : UNOSSC ; 2022. Disponible sur : <https://unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2022/09/Good-Practices-in-South-South-and-Triangular-Cooperation-for-Sustainable-Development-Vol-4>.
19. Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, Fond des Nations Unies pour l’enfance, Fonds des Nations Unies pour la population et Organisation panaméricaine de la Santé. Good Practices in South-South and Triangular Cooperation: Delivering on the Sustainable Development Goal on Good Health and Well-being. New York : UNOSSC, UNICEF, UNFPA, OPS ; 2022. Disponible sur : <https://unsouthsouth.org/2022/03/23/good-practices-in-south-south-and-triangular-cooperation-delivering-on-the-sustainable-development-goal-on-good-health-and-well-being-2022/>.
20. Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. SPOTLIGHTING: Cities and other sub-national COVID-19 responses for South-South and triangular cooperation. New York : UNOSSC, UNDRR ; 2022. Disponible sur : <https://www.southsouth-galaxy.org/wp-content/uploads/2022/05/Spotlighting-Cities-and-Other-Sub-national-Covid-19-Responses-for-South-South-and-Triangular-Cooperation>.
21. Organisation panaméricaine de la Santé. Rapport de l’évaluation de fin de période biennale du budget programme de l’OPS 2020-2021/Premier rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l’OPS 2020-2025 [document CSP30/7, Add. I]. 30^e Conférence sanitaire panaméricaine, 74^e session du Comité régional de l’OMS pour les Amériques ; du 26 au 30 septembre 2022. Washington, D.C. : OPS ; 2022. Disponible sur : https://www.paho.org/sites/default/files/csp30-7-add-i-f-fin-biennale-rapport_0.
